

l'adhésion 2024 > 2025

L'adhésion vous donne droit à :

66%*
Remboursé en crédit d'impôt si vous n'êtes pas imposable
Réduction d'impôt si vous êtes imposable

Montants de cotisation inchangés depuis plus de 6 ans

cce
Un accès aux avantages Couleur CE sans supplément de cotisation
www.aeti-uns.org/Couleur-ce/

* du montant versé sur l'année civile



Adhérez en ligne : www.aeti-uns.org espace adhésion

MODALITÉS DE PAIEMENT

> Par prélèvement automatique jusqu'à 6 fois selon le calendrier suivant :

Adhésion reçue avant le :	Prélèvement	Dates des prélèvements
30 septembre 2024	En 6 fois	5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025
31 octobre 2024	En 5 fois	5 novembre et 5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025
30 novembre 2024	En 4 fois	5 décembre 2024, 5 janvier, 5 février et 5 mars 2025
31 décembre 2024	En 3 fois	5 janvier, 5 février et 5 mars 2025
31 janvier 2025	En 2 fois	5 février et 5 mars 2025
28 février 2025	En 2 fois	5 mars et 5 avril 2025
Adhésion ultérieure jusqu'au 31 mai	En 2 fois	Le 5 des 2 mois suivants

La cotisation par prélèvement est à reconduction tacite, un courriel ou courrier vous sera adressé entre le 5 juillet et le 5 septembre vous indiquant les modalités de résiliation.

> En ligne par Carte Bancaire pour l'année scolaire.

Vous pouvez adhérer éventuellement par chèque, libellé à l'ordre de A&I UNSA et l'adresser avec le bulletin d'adhésion dûment rempli à votre Trésorier académique. [Liste sur notre site : www.aeti-uns.org/le-reseau-ai/sections-academiques/](http://www.aeti-uns.org/le-reseau-ai/sections-academiques/)

CALCULEZ VOTRE COTISATION 2024 > 2025

CLM, CLD, disponibilité sans traitement : demi-cotisation • Temps partiel (hors TPT) : cotisation au prorata de la quotité de temps partiel

CATÉGORIE C		CATÉGORIE B		CATÉGORIE A		- 30 ANS
Contractuel	60	Contractuel	100	Contractuel	150	
C1-AA	80	SAENES Classe normale	110	AAE	160	
C2-AAP2	100	SAENES Classe supérieure	130	APAE - DdS	230	
C3-AAP1	110	SAENES Classe exceptionnelle	150	Attaché hors classe et emplois fonctionnels	280	
Retraité-e	50	Retraité-e	70	Retraité-e	100	

MONTANT DE MA COTISATION ANNUELLE €

Prélèvement automatique - OUI NON
(Si OUI remplir le mandat de prélèvement SEPA au verso)

J'adhère au syndicat A&I UNSA le :

Signature :

Vous ne pouvez pas adhérer en ligne, veuillez remplir le formulaire au VERSO et l'adresser accompagné de votre RIB et du mandat de prélèvement SEPA à votre Trésorier académique.

Liste sur notre site : www.aeti-uns.org/le-reseau-ai/sections-academiques/

NOUVELLE ADHÉSION RENOUELEMENT ACADÉMIE DE

ADRESSE ÉLECTRONIQUE PERSONNELLE

SITUATION PERSONNELLE

M^{me} M^r Nom et prénom Date de naissance

Adresse personnelle (pour recevoir la presse syndicale)

N° et voie

Code postal Ville

Tél. Portable

SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu d'exercice N° UAI (ex RNE)

N° et voie

Code postal Ville Tél.

Ministère d'exercice (EN, ESR, J&S) Service/Direction

Fonction (ou Poste)

POSITION ADMINISTRATIVE

Actif Temps complet Temps partiel % CLM/CLD Disponibilité Détaché-e Retraité-e

CATÉGORIE A Contractuel-le AAE APAE/DdS AHC Retraité-e

CATÉGORIE B Contractuel-le SAENES CN SAENES CS SAENES CE Retraité-e

CATÉGORIE C Contractuel-le C1-AA C2-AAP2 C3-AAP1 Retraité-e

Si vous avez changé d'affectation à la rentrée, indiquez votre ancienne académie

Les données recueillies sont destinées au fichier du syndicat A&I UNSA. Elles seront utilisées pour vous diffuser des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à tresorerie-generale@aeti-unsa.org

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat A&I UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du syndicat A&I UNSA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

PAIEMENT : Récurrent / Répétitif

RÉFÉRENCE UNIQUE MANDAT :
Réservé au créancier



Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

DÉBITEUR
VOTRE NOM (*) :
VOTRE PRÉNOM (*) :
VOTRE ADRESSE (*) :
CODE POSTAL (*) :
VILLE (*) :
PAYS (*) :

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA : **FR38ZZZ453965**
NOM : **Syndicat A&I UNSA**
ADRESSE : **Tour Essor - 14 rue Scandicci**
CODE POSTAL : **93500**
VILLE : **PANTIN**
PAYS : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*) :

LE (*) :

SIGNATURE (*) :

À (*) :

Les informations recueillies dans la présente demande, qui doit être complétée, sont destinées à n'être utilisées par le créancier, que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.